

Sainte-Anastasie-Sur-Issole



BULLETIN MUNICIPAL

MAI 2018

N°323

LE MOT DU MAIRE

Notre époque est celle de la communication, c'est aussi cette même réalité sous le couvert générique de médias, qui est à la fois redoutée, critiquée et réclamée avec insistance par nos concitoyens. Pourtant dans un village comme Sainte-Anastasie, nos moyens de diffusion ont été constamment mis en œuvre selon les techniques et les moyens du moment :

- Un bulletin municipal mensuel publié sans interruption, nous en sommes au numéro 323. Il rend compte de la vie communale, qu'elle soit municipale, associative ou festive.

- Depuis quelques années la commune a mis en place plusieurs panneaux d'affichage informatique dans les lieux les plus fréquentés de la commune.

- Progressivement nous activons des réseaux numériques d'information visant à terme la desserte des téléphones mobiles, ceci particulièrement pour les informations urgentes ou d'alerte.

- Quant à notre « ancien site internet », il n'a pas, il est vrai, toujours tenu ses promesses, certainement à l'époque de sa création, par manque de moyens et peut être de technicité. Nous l'avons donc mis en sommeil !

Aujourd'hui, nous voulons combler cette défaillance en lançant un nouveau site : « www.sainte-anastasie-sur-issolle.fr » qui ne se veut pas être que le « relookage » de l'ancien (en provençal dans le texte). Ce nouvel outil informatique a pour mission de mieux vous informer, de compléter et de rendre plus claire notre communication communale.

Nous veillerons à évaluer en permanence la qualité de nos communications qui devront rester un lien actif entre la Commune et chacun de vous.

J'espère que vous lui ferez un bon accueil et que vous n'hésitez pas – ce dont je ne doute pas - à nous faire part de vos propositions.

Jean-Pierre MORIN



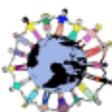
SAMEDI 23 JUIN
FÊTE DE LA SAINT JEAN
 Place des Ferrages à partir de 20h
 22h30 feu de la Saint Jean
RÉTRO MUSETTE



Bal populaire animé par PATRICIA MAGNE
20 h REPAS
 Renseignements et réservations
 auprès de la **MAIRIE**

Odel

Exposition des NAP



Le vendredi 29 juin 2018
 À la Salle GARNIER
 à Ste Anastasie
 De 17h30 à 18h30
 Venez nombreux !

Les enfants et l'équipe des NAP

TRANSPORTS SCOLAIRES



INSCRIPTIONS : du 18 juin au 20 juillet et du 13 août au 31 août. **TARIF** : 60€
NOUVEAUX INSCRITS : joindre 2 photos. **RENOUVELLEMENT** : joindre 1 photo.
 Pour tout renseignement, veuillez téléphoner au **04 94 69 64 49**.

CULTURE

ÉVÉNEMENTS AU FIL DU MOIS DE MAI



La Vie au Village

C.C.A.S

VARSEF (Service d'aide et de maintien à domicile) cherche à recruter en urgence des postes d'Aide à Domicile pour répondre à des besoins de personnes âgées et en situation de handicap.

Pour tout renseignement, contacter :



* Mme Sophie CORDIER PADE RH :

rh@varsef.com / 04 98 00 40 40

* Mme Virginie HAUTIER :

v.hautier@varsef.com / 04 94 78 62 01



*Eliette BERTHET,
 Adjointe aux Affaires Sociales*

CANICULE, FORTES CHALEURS
 ADOPTEZ LES BONS RÉFLEXES



BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU

EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe)
 www.santé.gouv.fr/canicule • www.météo.fr • #canicule

Possibilité de s'inscrire sur le registre CCAS de la Mairie.
 Contacter l'Accueil au 04 94 69 64 40 ou Mme Berthet au 04 94 69 64 47.

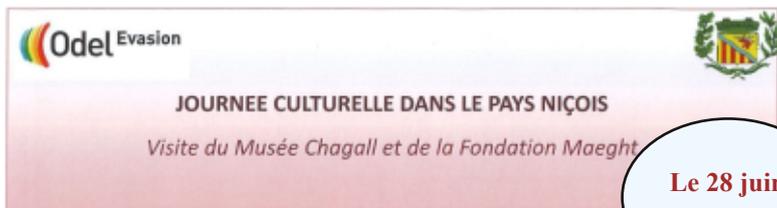
N.A.P. (NOUVELLES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES)

La Directrice Françoise BOIDIN exposera les travaux des enfants ayant participé aux activités le 29 juin 2018.

Le Vernissage aura lieu le même jour à 17h15.

Eliette BERTHET, Adjointe à la Scolarité - Cathy SABATIER, Adjointe à la Culture

CULTURE



Le 28 juin
79€/personne

* **Trajet en bus, point de ramassage à Cuers**

* **10h00 : Arrivée à Nice pour la visite du musée Chagall**

Le musée national Marc Chagall de Nice, musée monographique et thématique, est né de la volonté de l'artiste de rassembler en un lieu unique son plus important travail sur la Bible.

* **12h00 : Apéritif et déjeuner dans un restaurant à Nice. Tout compris.**

* **14h00 : Départ en bus pour Saint-Paul de Vence**

* **16h00 : Arrivée à Saint-Paul de Vence pour la visite de la Fondation Maeght**

La Fondation Maeght est une histoire de famille et d'amitié. Si Aimé et Marguerite Maeght l'ont imaginée et financée en collaboration avec l'architecte catalan Josep Lluís Sert, leurs amis artistes ont personnellement participé à sa conception et à sa réalisation, chacun s'appropriant un espace de la future fondation. Ainsi Joan Miro, Marc Chagall, Alberto Giacometti, Georges Braque, Alexander Calder ou encore Fernand Léger y ont trouvé un lieu de création idéal où les salles et les jardins dialoguent dans l'harmonie la plus parfaite.

* **Retour vers 18h00**

* **Ce prix comprend le trajet en bus aller-retour, les deux visites et le restaurant.**

Sous réserve de disponibilité. Sur une base de 24 personnes minimum.

Date limite d'inscription jusqu'au 15 juin 2018.

Réservation et renseignements auprès d'Anne-Laure au 04 94 69 64 43.

JOURNÉE ORGANISÉE EN PARTENARIAT AVEC LA COMMUNE DE STE-ANASTASIE

Eliette BERTHET - Cathy SABATIER

EXPOSITION « PETITS ET GRANDS »



Seront présentées les œuvres des Artistes ayant exposés en 2017 et 2018

Du vendredi au dimanche du 15 au 17 et du 22 au 24 juin
De 16h à 19h

Vernissage **le vendredi 15 juin à partir de 19h**

Galerie Albert Garnier
Sainte-Anastasia-sur-Issole
2018



La prochaine exposition réunira les artistes qui ont exposé à la Galerie Albert Garnier en 2017-2018, et les artistes "en herbe" des écoles maternelle et primaire.

Le plaisir de se retrouver autour de l'Art.



Cathy SABATIER,
Adjointe à la Culture

COOP'ART : Ateliers "3M"



3 artistes 3 sœurs
MIMO ROULETABALLE
MARY MCML
MML

LES 3 M



" Plusieurs classes "Maternelles et Primaires" ont pu bénéficier des Ateliers organisés par les "3M".

Les Maternelles ont fait le choix de la "pierre" et de leur création à l'aide d'une reproduction d'oeuvre sur papier collé sur le support. Chacun est reparti avec son "petit trésor". "

Marie

" Pour les Primaires, "Jouer aux Dominos", c'est aussi dessiner ensemble.

A l'aide d'une plaque qui semble avoir été utilisée depuis longtemps, fabrication de jeu de dominos que les élèves ont pu expérimenter avec leurs créations. "

Mimo

" Un Atelier d'encre alliant écoute des consignes, tâches et écritures. Avec leurs mots, un poème a vu le jour, puis la réalisation d'une encre personnalisée avec un message secret relatif à la famille. Ils ont tous leur oeuvre en "mémoire" de l'exposition... "

Magali

Michel POTIER, Président



LE SERVICE URBANISME



DROITS DES VOISINS

COUPE DE BRANCHES ET RACINES

Les beaux jours arrivent, les jardiniers du dimanche s'appêtent à sortir : tondeuse, pelle,... Un petit rappel des droits de chacun en matière de coupe d'arbres et racines est sans doute nécessaire.

L'article 673 du Code Civil qui date de 1804, et n'a pas changé depuis, distingue les branches des racines. Que dit-il ?

« Celui sur la propriété duquel avancent les branches des arbres du voisin peut contraindre ce dernier à les couper. Les fruits tombés de ces branches lui appartiennent. »

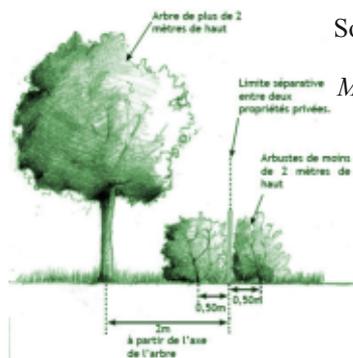
« Si ce sont les racines qui avancent sur votre propriété, vous avez le droit de les couper en limite séparative. »

Le droit de couper les racines, ronces ou de faire couper les branches des arbres est imprescriptible.

PLANTATIONS : HAUTEUR ET DISTANCES LÉGALES

L'article 671 du Code Civil rappelle que les végétaux des plus de 2 mètres doivent être plantés à plus de 2 mètres de la limite séparative avec les voisins. Ceux dont la taille est inférieure doivent être à une distance de cinquante centimètres.

Enfin, vous avez le droit, si le fruit de l'arbre de votre voisin tombe de votre côté de le ramasser et de le croquer.



Source : Conseil des Notaires

Marcel LEPAGE, 1er Adjoint



USAGE DU FEU Le saviez-vous ?

A compter du 1er juin, l'usage du feu est strictement réglementé. Pour les feux de cuisson (méchoui, barbecue), toute demande exceptionnelle doit être adressée à la mairie (3 semaines avant la date).

Par ailleurs, l'incinération des végétaux est formellement interdite sur l'ensemble de la commune.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à :

* **Police Municipale : 06 08 80 45 82**

* **Accueil : 04 94 69 64 40**

* **Pompiers : 18**

* **Site Internet : <http://var.gouv.fr>**

Nous vous informons que toute infraction à ces dispositions sera susceptible d'être verbalisée par les services compétents (ONF, Gendarmerie).



- Tonte des espaces verts
- Balayage et nettoyage du village
- Nettoyage du cimetière
- Entretien des écoles
- Installation de matériel à la Salle Polyvalente
- Suite de la mise en conformité du local des Cigales

” Article 9 :

Les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage domestique réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage telles que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

* **les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30**

* **les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h**

* **les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h “**

Arrêté Préfectoral du 20 septembre 2002 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage dans le département du Var.



PRÉPARATION MILITAIRE MARINE DE BRIGNOLES SESSION 2018 - 2019

Renseignements/Inscriptions : pmmbrignoles@hotmail.fr

Site de la PMM Brignoles : <https://brignolespmm.jimdo.fr>



A bientôt !

*" Bientôt l'heure des vacances pour les enfants... et de la retraite pour moi.
Avant de quitter cette école, qui est un peu ma maison, je tenais à remercier un grand nombre de personnes.
Merci à Jean-Pierre Morin, à tous les membres des conseils municipaux, au personnel administratif, au personnel technique et d'entretien pour leur aide, leur attention et ces relations amicales.
Merci à ma collègue, Janine, pour ces années de coopération et de complicité.
Merci à mes collègues de l'école élémentaire pour cette bonne entente.
Merci aux aides maternelles pour leur professionnalisme et le soin qu'elles portent aux enfants.
Merci à tous les parents que j'ai eu le plaisir de côtoyer, qui m'ont fait confiance, qui m'ont aidée à encadrer certaines activités avec gentillesse et dévouement.
Enfin, et surtout, merci à tous les enfants, qui, depuis le début de ma carrière, m'ont laissée faire avec eux un petit bout de chemin.
Merci à tous ces enfants pour leur "bonjour " ou juste leur regard, pour leurs sourires ou leurs mines grognons, pour leurs câlins ou leurs "bouderies".
Même s'il a fallu quelquefois changer la « maîtresse en gendarme », je n'oublierai pas ces moments qui « sontaient » beaux, ces blessures (minimes) au « toggoban », ces nez qui coulent, ces larmes aussi et tant d'autres souvenirs indélébiles.
Pour m'avoir accompagnée dans ce métier merveilleux... les enfants, merci."*

Marie Bachelard

”

*Tous nous te remercions, Madame la Directrice, chère Marie.
Et que tes vacances soient belles.
Quant à ta retraite, nous en reparlerons peut être "Bientôt" !*

Jean-Pierre Morin

”

PROGRAMME
DES FESTIVITÉS

2018



- SAMEDI 23 JUIN : FÊTE DE LA SAINT JEAN
 - * 20h00 : Repas, Tableau vivant par un groupe folklorique, Bal populaire animé par "Patricia Magne".
 - * 22h30 : Feu de la Saint Jean.
- SAMEDI 14 JUILLET : FÊTE NATIONALE
 - * 12h00 : Apéritif public, place des Ferrages, avec animation "Lilith's Pipers" et "Chorale Chant et Amitié".
 - * 21h00 : Bal populaire animé par "Must Animation".
- SAMEDI 21 JUILLET : FÊTE DE LA SAINT JUST 2018.
 - * 21h00 : Retraite aux flambeaux avec la fanfare "Vents de Folies" et les majorettes "Les Onix".
 - * 22h15 : Soirée Cabaret avec "Spectacle Broadway", place des Ferrages.
- DIMANCHE 22 JUILLET : FÊTE DE LA SAINT JUST 2018.
 - * 11h15 : Procession du Saint Just.
 - * 11h45 : Apéritif public, Place des Ferrages.
 - * 21h00 : Bal public animé par DJ "Stella Event".
- LUNDI 23 JUILLET : FÊTE DE LA SAINT JUST 2018.
 - * 20h00 : Repas, Bal animé par l'orchestre "XXELLE" et Feu d'artifice.



La Vie Associative



Les Onix de Ste-Anastasia

" De très belles prestations de nos majorettes : "LES ONIX DE STE ANASTASIE", ainsi que de belles récompenses lors du festival d'Ollioules qui a eu lieu le 14 Avril dernier. Bravo les filles! "

Le Bureau



Le Club des Cigales

- L' Atelier " **PEINTURE** ", vous invite à l'exposition des toiles réalisées par nos « artistes » au cours de l'année. Vous serez surpris par la diversité des thèmes et des couleurs propres à chacune.

SAMEDI 30 JUIN 2018 de 14h à 19h :

dans le jardin du local des Cigales –rue A.Daudet– Vernissage à 17h
"Parking des Ecoles à proximité"

- A l'Atelier de " **PROVENÇAL** ", René Jacolot devient poète lorsqu'il raconte.....

" Soun pitchoun vilatge ounte lei treillas splendidas espausan de blu la beuta dei bastidas, ounte lo rossignou sibla sous una plueia d'estelas, ounte lei sentours dau romanieu, de la farigoula, dei ginestas embauman « lo jardin de la França »."

" Son petit village où les treilles splendides éclaboussent de bleu la beauté des bastides, où le rossignol siffle sous une pluie d'étoiles, où les parfums du romarin, du thym, des genêts embaument « le jardin de la France »".

Merci René de nous faire aimer notre St-Estagnie !!

Après les vacances et pour lancer la nouvelle saison 2018/2019 sur de bons rails nous vous proposons pour le **1er septembre 2018** une petite balade en **train touristique Carnoules/Brignoles** avec « apéritif et pique-nique place de la Gare à Ste-Anastasia».

Afin de réserver rapidement le train auprès de l'ATTCV inscrivez-vous auprès de Louis au 06 60 81 61 85 ou au 04 94 72 21 98 (répondeur).

La Présidente, Rose-Marie CHRIST



MEOUNES

FÊTE DE LA ST HUBERT

17 JUIN

ORGANISÉE PAR L'ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DE LA ST HUBERT

RESERVATION REPAS
MEOUNES: 06.10.53.93.62
MEOULES: 06.10.59.35.03
STE ANASTASIE: 06.10.53.15.32
BOCARON: 06.80.87.18.70
BAREUIL: 06.76.84.74.65
BONALQUEMET: 07.77.91.22.56

CHASSE ET NATURE

ANIMATIONS

- 8H30 ACCUEIL DES EXPOSANTS
- 10H30 PRÉSENTATION DU VAUTRAIT DU VERDON
- 11H00 MESSE À L'EGLISE
- 12H00 BÉNÉDICTION DES CHIENS ET CHEVAUX
- 12H15 PARADE DANS LES RUES DU VILLAGE + CURÉE
- 12H30 APERO OFFERT PAR LA MUNICIPALITÉ
- 13H30 AÏOLI MONSTRE AVEC ANIMATION MUSICALE SUR RÉSERVATION UNIQUEMENT

PARKING DU FORUM

ALCANTARA
Casino supermarché
Vetrol Mazerieux
PISTOLIER

Fête du parapente

ASPAT
Sainte-Anastasia sur Issole
Terrain des Molières

Samedi 16 et Dimanche 17 juin 2018

A partir de 10 H
et
selon CONDITIONS METEO

DEMONSTRATIONS
Gonflage des voiles
Selon conditions aérologiques
Le matin à partir de 10h

VOLS DECOUVERTE
EN BIPLACE

Vol en biplace avec pilote qualifié, selon conditions affichées à l'atterrissage le jour de la fête.
Conditions et inscriptions sur place à partir de 10h. Vol l'après-midi

TOMBOLA

3 VOLS DECOUVERTE A GAGNER
TICKET 1 EURO
TIRAGE SAMEDI FIN D'APRES-MIDI
Billets en vente auprès des commerces locaux et pilotes du club

Le midi
possibilité de
pique-niquer
sur place
Boissons fraîches

SITE INTERNET : aspat.e-monsite.com



Le Calendrier des Manifestations - Juin 2018

- * **SAMEDI 2 JUIN :** - Festival des Majorettes "Onix" à la Salle Polyvalente à partir de 10h

- * **VENDREDI 8 JUIN :** - Concert "Harmonie Forcalqueiroise du Val d'Issole", Place Saint-Just à 19h
- Assemblée Générale A.S.A. à 14h à La Gare
- Assemblée Générale Badminton, à 18h30 à la Salle Polyvalente

- * **DIMANCHE 10 JUIN :** - Festival "DanseTasie" à la Salle Polyvalente à partir de 17h
- Farfouille "Les Varois Vers Les Autres"-Salle Respelido Forcalqueiret, de 9h à 13h

- * **VENDREDI 15 JUIN :** - Vernissage à 19h de l'Exposition "Enfants Ecole Primaire" et "Artistes" 2017-2018 du Vendredi 15 juin au Dimanche 17 juin et Vendredi 22 juin au dimanche 24 juin

- * **SAM. 16 ET DIM. 17 JUIN :** - Tournoi de Football à partir de 8h, stade
- Fête du Parapente à partir de 10h, terrain des Mollières

- * **DIMANCHE 17 JUIN :** - Festival "Mouv'Danse" à partir de 12h, Salle Polyvalente

- * **SAMEDI 23 JUIN :** - Fête de la Saint Jean à partir de 20h, Place des Ferrages

- * **VENDREDI 29 JUIN :** - Exposition des N.A.P., Galerie Albert Garnier
- Assemblée Générale "Danse Tasie" à 19h à la Salle Polyvalente

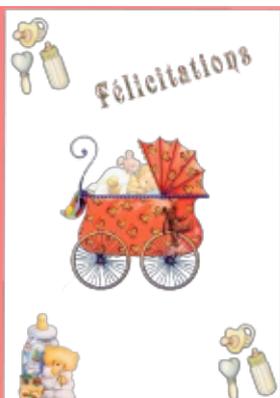
- * **SAMEDI 30 JUIN :** - Exposition Peintures "Les Cigales" à partir de 14h dans le jardin du local des Cigales

Le Carnet de Ste-Anastasia

Nous avons le plaisir de vous annoncer la naissance de :

- * **Evan DEWILDE,** le 14 avril
- * **Nolan PELLETIER,** le 27 avril.

Toutes nos félicitations aux heureux parents.



Nous avons le regret de vous annoncer le décès de :

- * **Paulette MONRIBOT,** survenu le 25 avril
- * **Raphaël Albert CASTALDO,** survenu le 6 mai

Nous présentons toutes nos condoléances à leurs familles.

Sincères Condoléances



ERRATUM : Bulletin n°322, il s'agit du décès de Monsieur Serge REUTER survenu le 27 mars 2018. Toutes nos excuses.

Divers



Vous pouvez désormais faire votre Loto chez " Bruno".



Les Petites Annonces

Loue à Ste-Anastasie T1 : 1 chambre, douche, cuisine, WC - 420€ par mois.
Tél. : 04 94 72 21 55 - 04 84 61 23 21



Restaurant "L'Escale" : Ouverture le soir les Mercredis, Jeudis, Vendredis, Samedis et Dimanches - Ouverture le midi les Samedis et Dimanches.

INFORMATIONS PRATIQUES

INFORMATIONS LOCALES

MAIRIE DE STE-ANASTASIE-SUR-ISSOLE

Tel: 04.94.69.64.40

Horaires d'ouverture au public :

- de 8h à 12h Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi
- de 13h30 à 16h30 Mercredi

* AGENCE POSTALE COMMUNALE

Tél : 04.94.72.27.40 - Horaires d'ouverture :

- Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi de 8H30 à 12H
- Mercredi de 14H à 16H30 - Samedi de 9h à 12h00

* DÉCHETTERIE DU SIVED Tél : 06.07.31.02.27

ZAC des Fontaites – Forcalqueiret

Horaires d'ouverture :

- Semaine : 9h00 – 12h00 et 14h00 – 17h00
- Samedi : 9h00 – 13h00
- Fermeture : dimanche et jours fériés

* RAMASSAGE MENSUEL DES ENCOMBRANTS

Ramassage des "monstres" Le 1er mardi de chaque mois (s'inscrire en Mairie au préalable au 04 94 69 64 40)

ASSOCIATIONS

* ASSOCIATION SOLIDARITE DU VAL D'ISSOLE EPICERIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Place de la Poste, Forcalqueiret

Ouvert lundi, mardi, mercredi, jeudi, samedi de 10h à 12h
Vendredi après-midi de 14h à 16h

* DRESSING SOLIDAIRE (Ouvert à tous)

13 av. de la Libération, Forcalqueiret

Ouvert mardi et samedi de 10h à 12h, mercredi et vendredi de 14h à 17h30

GAZDA Jean 0649663403 / CLERC 0613976425

* LES VAROIS VERS LES AUTRES

Association caritative et humanitaire Tél : 06.68.16.23.67

* ENTR'AIDE SOCIALE DU VAR

Aide à domicile, retraités, malades, handicapés
(aide-ménagère) Tél : 04.94.92.27.08

Perm. en Mairie le 1er jeudi de chaque mois 10H30-11H30

DIVERS

* ORDRE DES AVOCATS

Consultations gratuites, 2 fois par mois de 9h à 12h
Antenne de Justice, Maison des Services Publics, 2 rue de l'Hôpital à Brignoles
Pour tous renseignements ou RDV : Tél au 04.98.05.93.81

* C.I.C.A.S. (Retraite complémentaire des salariés)

Tél : 0820.200.189

Brignoles, Cité Administrative, Rue des Déportés le Mercredi et le Jeudi (au rez-de-chaussée)

* Le CENTRE d'INFORMATION et de RECRUTEMENT des FORCES ARMEES (CIRFA)

Vous propose des permanences suivantes,

à Brignoles : Mission Locale

- TERRE : 1er mercredi du mois toute la journée
et les autres mercredis de 13h30 à 15h30

- MARINE : le 1er et 3ème mercredi de 13h30 à 15h30

- AIR : le 3ème mercredi de 13h30 à 15h30

Renseignements CIRFA au 04.22.43.90.10

ou la **Mission Locale 04.94.59.03.40**

NUMEROS UTILES

* MAIRIE

- Accueil : 04.94.69.64.40 - Fax : 04.94.69.64.41

- Secrétariat du Maire : 04.94.69.64.42

- Service cantine : 04.94.69.64.40

- Urbanisme : M. LEPAGE, 1er Adjoint, 04.94.69.64.45,
reçoit pendant les horaires d'ouverture de la Mairie

- C.C.A.S. : Mme BERTHET, 2ème Adjoint,
04.94.69.64.40 , reçoit tous les mardis, jeudis, vendredis,
matins de 9h à 11h30

- Email: s.anastasia@orange.fr

* POLICE MUNICIPALE : **06.08.80.45.82**

Email : pm@ste-anastasia.fr

* GENDARMERIE NATIONALE BRIGADE DE LA ROQUEBRUSSANNE

Le **17** uniquement pour les Urgences.

Le **04.98.05.22.70** pour tous les autres cas y compris les
simples contacts ou demandes de renseignements.

* URGENCES Pompiers : **18** - Samu : **15**

* FOURRIÈRE MUNICIPALE CONVENTIONNÉE

"SARL CENTRE ANIMALIER REGIONAL" à Rocbaron :
04.94.86.40.24

* PHARMACIE DE GARDE

Numéro du standard d'appel d'urgence : 32 37

* DÉPANNAGE

E.D.F. : 0972 67 50 83

Téléphone : 10 15 (*)

Eau et Assainissement : 0810 757 757

(*) en cas de dérangement de votre ligne vous pouvez venir
en Mairie où un téléphone sera mis à votre disposition pour
contacter votre opérateur téléphonique

* ASSISTANTE SOCIALE

Numéro d'appel pour prendre rendez-vous avec l'assistante
sociale : 04.83.95.42.30